CPR - 240216

UNIVERSITÉ DE MONCTON

COMITÉ DES PROGRAMMES DU 1^{ER} CYCLE

Réunion du 16 février 2024

Suivant la réunion conjointe

À distance – Microsoft Teams

PRÉSENCES :

Mohammed Lamine Fayçal Bellaredj Samuel Blanchard Francis Bourgoin Olivier Clarisse Sylvie Doiron, auditrice Pierre Philippe Ferguson

Thomas Hodd Lauriane Laforge Monique Levesque Monica McGraw Sylvie Morin Gérard Poitras Gilles Roy, président Jean-François Thibault Stéfanie Wheaton, secrétaire

PERSONNES EXCUSÉES:

Bruno Gélinas-Faucher Dibi Jean Baptiste Koffi Gabrielle Lanctôt Justin-Cédric Maalouf Xavier Robichaud Simon Thériault

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 13 h 30.

2. CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune nouvelle correspondance.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R: 01-CPR240216

Jean-François Thibault, appuyé d'Olivier Clarisse, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté ».

Vote sur R01 Unanime Adoptée

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CPR-240112

Avant de procéder à l'adoption du procès-verbal, l'un des membres demande un suivi sur l'examen de la charge des crédits, l'une des thématiques abordées dans le cadre d'un projet traité le 12 janvier dernier.

Le VRER indique que ce travail de réflexion devrait s'intégrer aux points d'action portant sur la structure des programmes dans le cadre du plan institutionnel. Ce travail devrait s'amorcer dans les 18 à 24 prochains mois.

Les membres se questionnent si ce sujet devrait être abordé par le Comité des règlements. L'un des membres propose qu'une telle réflexion pourrait s'effectuer par un comité mixte composé de membres du CDR et du CPR.

R: 02-CPR-240216

Gérard Poitras, appuyé de Francis Bourgoin, propose :

« Que le procès-verbal soit adopté ».

Vote sur R02 Unanime Adoptée

5. MODIFICATIONS AUX PRÉALABLES ET CONCOMITANTS DE COURS EN SCIENCE INFIRMIÈRE

Le Président présente le projet, dont le but est de modifier les cours préalables et concomitants à dix cours SINF. Les motifs évoqués dans le projet sont surtout d'assouplir le cursus pour les personnes inscrites, et ne pas limiter les accès cliniques, faute de certains préalables.

Les membres constatent que les changements semblent répondre à des besoins techniques et non pas à des exigences académiques.

R: 03-2400216

Sylvie Morin, appuyée de Jean-François Thibault, propose :

« Que le CPR accepte la modification des préalables et concomitants aux cours SINF2833, SINF2843, SINF2952, SINF3323, SINF3513, SINF3533, SINF3803, SINF3912, SINF3922, SINF3933 et SINF3942 ».

Vote sur R03

Unanime

Adoptée

6. MODIFICATIONS AUX PRÉALABLES DE GELE4010 ET GMEC4261

Pour donner suite à la présentation du dossier par le VRER, les membres discutent du niveau du cours préalable à un autre, puisque l'un des cours dans ce projet est de niveau 4000, alors que son préalable est de niveau 1000. Il est convenu par les membres que ce sont les notions apprises qui sont importantes comme préalable, et non pas le niveau.

R: 04-240216

Gérard Poitras, appuyé de Pierre Philippe Ferguson, propose :

« Que le CPR accepte la modification des préalables aux cours GELE4010 Économie en ingénierie et GMEC4261 Éléments de machine ».

Vote sur R04

Unanime

Adoptée

- 7. AFFAIRES NOUVELLES
- 8. PROCHAINE RÉUNION: 22 mars 2024
- 9. CLÔTURE de la réunion à 14 h 07.